

qu'ils renferment en eux-mêmes et qui sont appliquées par mode d'intercession. Or, le céleste époux ne peut rien refuser à son Épouse immaculée. D'où l'on conclut que l'eau non bénite prise par erreur au lieu d'eau bénite n'a pas la même efficacité pour la rémission des fautes vénielles (3a, q. 87 a. 3).

DERNIÈRES REMARQUES

A) Remarquons encore pour terminer a) que le péché véniel ne peut jamais exister seul avec le péché originel (1a 2ae, q. 89, a. 6), b) qu'il n'est pas remis sans infusion de la grâce, s'il est joint à un péché mortel, c) qu'il rend la confession sacrilège, s'il est accusé seul absolument, avec une douleur tout à fait nulle, d) qu'il peut être remis indépendamment d'un autre péché véniel distinct, e) que, s'il n'est pas accusé à confesse, il pourra être remis par l'acte de contrition ou d'attrition qui accompagne l'absolution ou qui la précède, f) que, dans ce dernier cas, il serait par rapport à l'absolution comme le péché mortel déjà pardonné par un acte d'amour pur.

N. B. — On peut croire que pour éviter le sacrilège dont il est parlé en c), cas plutôt théorique que pratique, il suffit d'accuser d'autres péchés dont on a l'attrition, par la formule générale : *je m'accuse de plus de bien d'autres péchés...* (*Ami du Clergé*, 1898, p. 775).

B) Tanquerey (Th. dog. 1911, v. 3, p. 535 et 538) donne comme un fait certain que dans les premiers siècles, plusieurs péchés, considérés comme véniels, sont devenus aujourd'hui des fautes mortelles, par suite d'une meilleure formation de la conscience chrétienne. De son côté, le P. Cros, appuyé sur les Bollandistes, fait remarquer que la confession des péchés véniels était inusitée au VIII^e siècle et qu'elle ne s'introduisit qu'à partir du XI^e siècle (Enf. à la sainte Table, 1^e série, p. 179). Dans ces questions, il faut s'inspirer de l'esprit de l'Église, qui nous est exposé par Pie X dans sa Lettre au clergé catholique.

CONCLUSION

On peut se demander : à quoi bon parler de ces choses si délicates et que bien peu de personnes peuvent entendre ? N'y